



RAPPORT D'ACTIVITÉS | 2024



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES
**GRANDS
LACS**

04

CCGL : INSTITUTION ET FONCTIONNEMENT

- ◆ Territoire et communes membres
- ◆ Élus communautaires
- ◆ Compétences et commissions
- ◆ Services communautaires
- ◆ Compte administratif 2024
- ◆ Taxe de séjour
- ◆ Adhésion à la FNCCR

13

S'ENGAGER DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- ◆ Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

15

PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

- ◆ Éducation à l'environnement
- ◆ Atlas de la Biodiversité des Grands Lacs
- ◆ Partenariat technique auprès des acteurs locaux
- ◆ Natura 2000
- ◆ Agir pour les ressources en eau
- ◆ Protéger la bande côtière océanique

22

PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU

- ◆ L'eau potable
- ◆ L'assainissement

26

AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

- ◆ L'habitat
- ◆ Gestion des aires des gens du voyage
- ◆ La voirie communautaire
- ◆ Des aménagements structurants, en faveur des mobilités douces

33

DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE

- ◆ Développer et valoriser l'aéroport des Grands Lacs
- ◆ Valoriser les zones d'activités économiques
- ◆ Développer les centres-villes et les centres-bourgs
- ◆ Animer la vie économique des Grands Lacs
- ◆ Promouvoir le tourisme

39

SOUTENIR L'ACTION SOCIALE

- ◆ CIAS des Grands Lacs
- ◆ Contrat Local de Santé





La Communauté de Communes des Grands Lacs évolue : entre transition écologique et développement économique

L'année 2024 a marqué une étape importante dans l'engagement de notre Communauté de Communes en faveur de la transition écologique et du développement durable. Une feuille de route ambitieuse a été définie dès le début d'année, à l'issue d'un travail collectif mené par les élus et les agents. Protéger l'environnement, en agissant notamment sur les ressources en eau et le climat, s'est concrétisé par le programme LIFE Eau & Climat et le bilan intermédiaire du Plan Climat. La protection de la bande côtière océanique reste également une priorité.

Pour améliorer le cadre de vie de nos administrés, nous finalisons notre Programme Local de l'Habitat. Nourri par quatre ateliers thématiques, ce document constitue un véritable outil stratégique qui propose des actions concrètes pour produire du logement abordable.

Vivre sur notre territoire c'est emprunter nos voiries communautaires, nos pistes cyclables, nos ouvrages d'art. Leur entretien, leur amélioration et les nouvelles créations, sont réalisés par le Pôle Travaux en lien avec les services communaux.

L'année a aussi été marquée par le succès de la 1^{ère} édition de la Fête de l'Aviation des Grands Lacs qui a permis de valoriser l'aérodrome, au cœur d'un projet ambitieux de développement de la plateforme aéronautique.

Enfin, notre développement économique s'appuie sur un levier incontournable : la promotion touristique de notre territoire grâce à notre Office de Tourisme.

Ces avancées témoignent de l'implication constante de nos élus, agents, et partenaires, dans un seul et même objectif : offrir à nos habitants un avenir plus durable et solidaire, en particulier pour les plus fragiles grâce à l'action du CIAS.

Nous poursuivrons en 2025 avec la même détermination pour continuer à enrichir nos projets au service du bien-être collectif.

Françoise DOUSTE

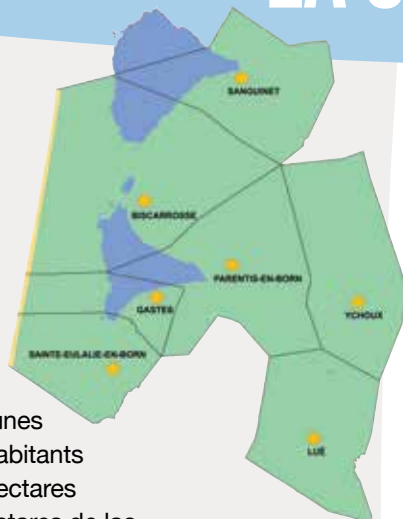
Présidente de la Communauté de Communes des Grands Lacs

Rapport d'activités 2024 de la Communauté de Communes des Grands Lacs

Rédaction : Service Communication - Réalisation : Aurélie Lestage - Impression : SODAL- 3 bis allée de l'Oranger 40000 Mont-de-Marsan - Crédits photos : C.C.G.L., Freepik, Shutterstock, Fotolia - Imprimé sur du papier issu des forêts gérées durablement par un fabricant labellisé - Encres végétales - Dépôt légal à parution. N° ISSN : 2497-9961.

Document publié en application de l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales.

TERRITOIRE



- 7 communes
- 32 874 habitants
- 72 850 hectares
- 9 000 hectares de lac
- 76 km de cours d'eau
- 210 km de voies communautaires
- 110 km de pistes cyclables
- 661 km de réseau d'alimentation en eau potable
- 291 km de réseau d'assainissement géré par SAUR (Biscarrosse et Sanguinet)
- 123 km de réseau d'assainissement géré par le SYDEC (Gastes, Luë, Parentis-en-Born, Sainte-Eulalie-en-Born, Ychoux).

COMMUNES MEMBRES

- **Biscarrosse**
15 412 habitants – 19 308 hectares
- **Gastes**
925 habitants – 4 342 hectares
- **Luë**
613 habitants – 9 672 hectares
- **Parentis-en-Born**
7 463 habitants – 11 160 hectares
- **Sainte-Eulalie-en-Born**
1 457 habitants – 7 083 hectares
- **Sanguinet**
4 662 habitants – 10 157 hectares
- **Ychoux**
2 342 habitants – 11 128 hectares

ÉLUS COMMUNAUTAIRES



Françoise DOUSTE,
Présidente
Maire de Gastes



Marie-Françoise NADAU,
1^{ère} Vice-présidente
Maire de Parentis-en-Born



Hélène LARREZET,
2^{ème} Vice-présidente
Maire de Biscarrosse
Conseillère départementale



Fabien LAINÉ,
3^{ème} Vice-président
Maire de Sanguinet
jusqu'en novembre 2024
Député des Landes
depuis octobre 2024



Patricia CASSAGNE,
4^{ème} Vice-présidente
Maire de Luë



Vincent CASTAGNÈDE,
5^{ème} Vice-président
Maire d'Ychoux



Bernard COMET,
6^{ème} Vice-président
Maire de
Sainte-Eulalie-en-Born



Manuel DIAZ,
7^{ème} Vice-président
Conseiller municipal
de Biscarrosse

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



**Roseline
AUBERT**
Biscarrosse



**Marie-Hélène
BOUSQUET**
Biscarrosse



**Ghislain
COLMAGRO**
Biscarrosse



**Jean-Michel
COURNAU**
Biscarrosse



**François
COUTURIER**
Biscarrosse



**Frédéric
DARMAGNAC**
Biscarrosse



**Catherine
DUBOIS**
Biscarrosse



**Florence
GUERRO**
Biscarrosse



**Dominique
MINIAU**
Biscarrosse



**Philippe
PASCUTTO**
Biscarrosse



**Virginie
PELTIER**
Biscarrosse



**Laure
PINCÉ**
Biscarrosse



**Ascension
PONCHET**
Biscarrosse



**Jean-Michel
SUSO**
Biscarrosse



**Paul
CRUCHANDEU**
Parentis-en-Born



**Georges
LALUQUE**
Parentis-en-Born



**Caroline
MALLO**
Parentis-en-Born



**Jean-Pierre
RIMONTEIL**
Parentis-en-Born



**Éric
SOULÈS**
Parentis-en-Born



**Sandrine
THOMAS**
Parentis-en-Born



**Christine
GARDON**
Sainte-Eulalie-en-Born



**Nathalie LARRUE
SOUBAIGNÉ**
Sanguinet



**Nathalie
RIGAL**
Sanguinet



**Christian
VIUDES**
Sanguinet



**Eric
BRETHES**
Ychoux



**Céline
SEGAUT**
Ychoux

COMPÉTENCES

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- ◆ **Aménagement de l'espace**
- ◆ **Développement économique, transports publics et promotion touristique** (dont la création d'offices de tourisme et la perception de la taxe de séjour sur les communes de Gastes, Luë, Parentis-en-Born, Sainte-Eulalie-en-Born, Ychoux)
- ◆ **Gestion des Milieux Aquatiques** (déléguée au SMBVLB) **et Protection contre les Inondations**
- ◆ **Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage**
- ◆ **Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés** (gestion déléguée au SIVOM du Born)
- ◆ **Eau potable**
- ◆ **Assainissement collectif et non collectif**

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- ◆ **Protection et mise en valeur de l'environnement**
- ◆ **Politique du logement et du cadre de vie**
- ◆ **Création, aménagement et entretien de la voirie**
- ◆ **Action sociale d'intérêt communautaire**

COMPÉTENCES FACULTATIVES

- ◆ **Gestion, aménagement et exploitation de l'Aérodrome des Grands Lacs**
- ◆ **Relation et coordination des actions avec le Pôle Equilibre Territorial et Rural du « Pays Landes Nature Côte d'Argent »**
- ◆ **Aménagement numérique** (délégué au Syndicat d'Equipeement des Communes des Landes)
- ◆ **Bornes de charge électrique** (délégué au Syndicat d'Equipeement des Communes des Landes)
- ◆ **Insertion par l'activité économique**
- ◆ **Gestion des animaux errants et de la fourrière intercommunale** (déléguée au Village animalier des Pins)
- ◆ **Natura 2000**
- ◆ **Aide à l'entretien et à la création des chemins de randonnées**
- ◆ **Gestion des déchets de venaison**
- ◆ **Création et extension de crématorium**
- ◆ **Réalisation de travaux sur les ouvrages de défense d'incendie pour le compte des communes membres**



COMMISSIONS

FINANCES ET ÉVALUATIONS DES CHARGES TRANSFÉRÉES

◆ *Responsable* : Manuel DIAZ

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISME

◆ *Responsable* : Marie-Françoise NADAU

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET MOBILITÉ

◆ *Responsable* : Vincent CASTAGNÈDE

HABITAT

◆ *Responsable* : Hélène LARREZET

PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

◆ *Responsable* : Fabien LAINÉ

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

◆ *Responsable* : Patricia CASSAGNE

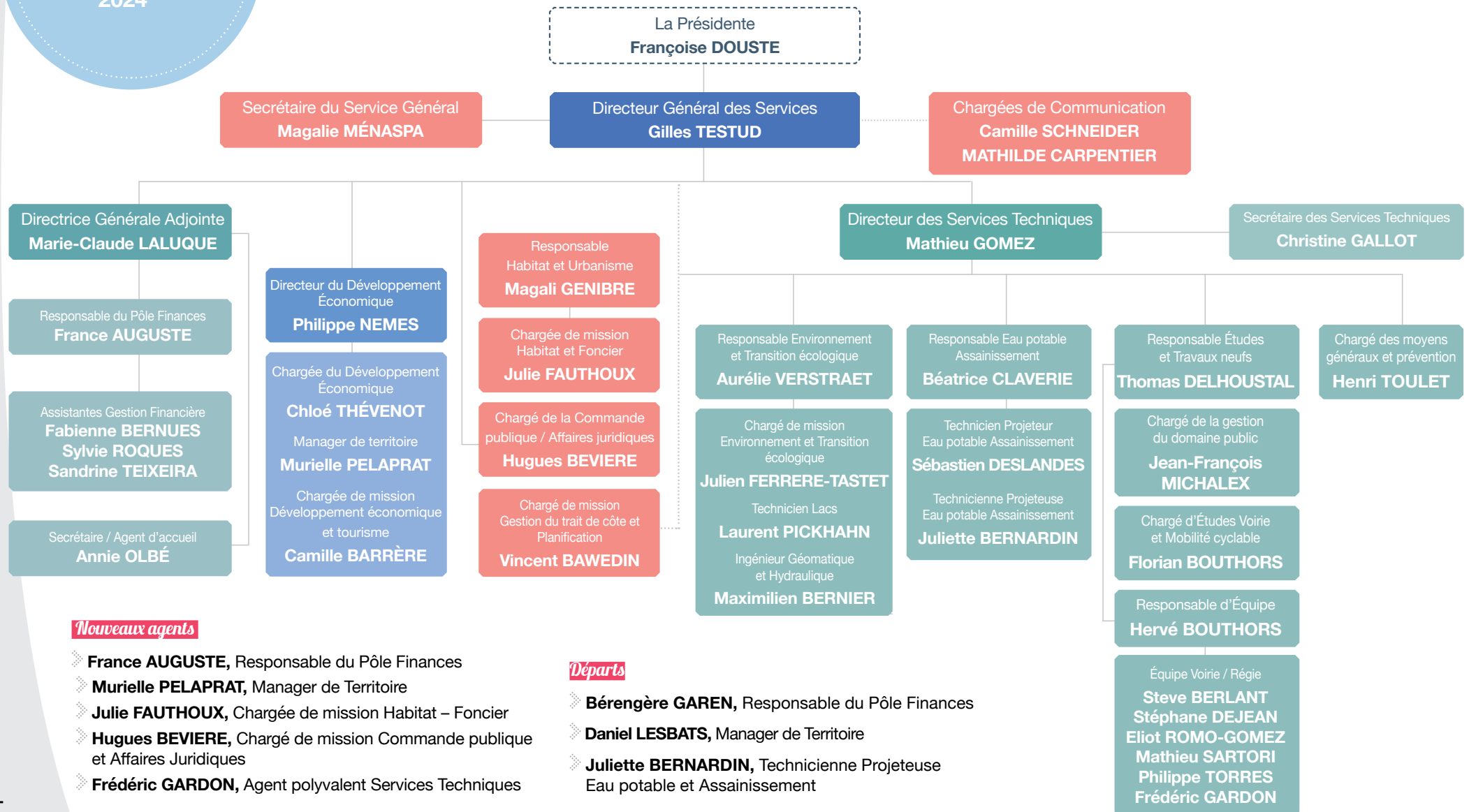
VOIRIE, TRAVAUX, BÂTIMENTS ET ACCESSIBILITÉ

◆ *Responsable* : Bernard COMET



ORGANIGRAMME
DES SERVICES
2024

SERVICES COMMUNAUTAIRES



Nouveaux agents

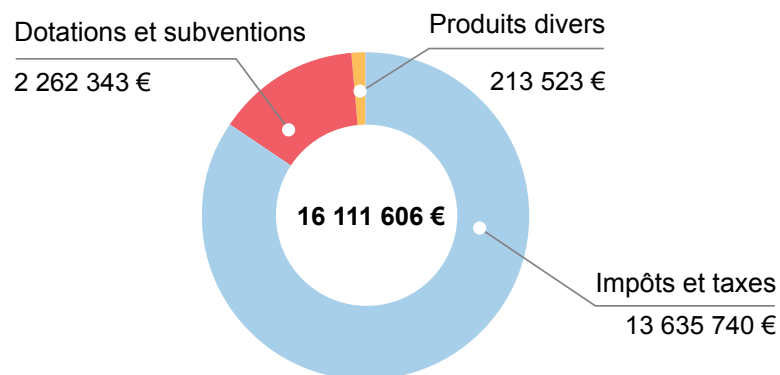
- ❖ **France AUGUSTE**, Responsable du Pôle Finances
- ❖ **Murielle PELAPRAT**, Manager de Territoire
- ❖ **Julie FAUTHOUX**, Chargée de mission Habitat – Foncier
- ❖ **Hugues BEVIERE**, Chargé de mission Commande publique et Affaires Juridiques
- ❖ **Frédéric GARDON**, Agent polyvalent Services Techniques

Départs

- ❖ **Bérengère GAREN**, Responsable du Pôle Finances
- ❖ **Daniel LESBATS**, Manager de Territoire
- ❖ **Juliette BERNARDIN**, Technicienne Projeteuse Eau potable et Assainissement

COMPTE ADMINISTRATIF 2024

BUDGET PRINCIPAL - RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Le budget de la Communauté de Communes des Grands Lacs se compose en 2024 de 13 budgets :

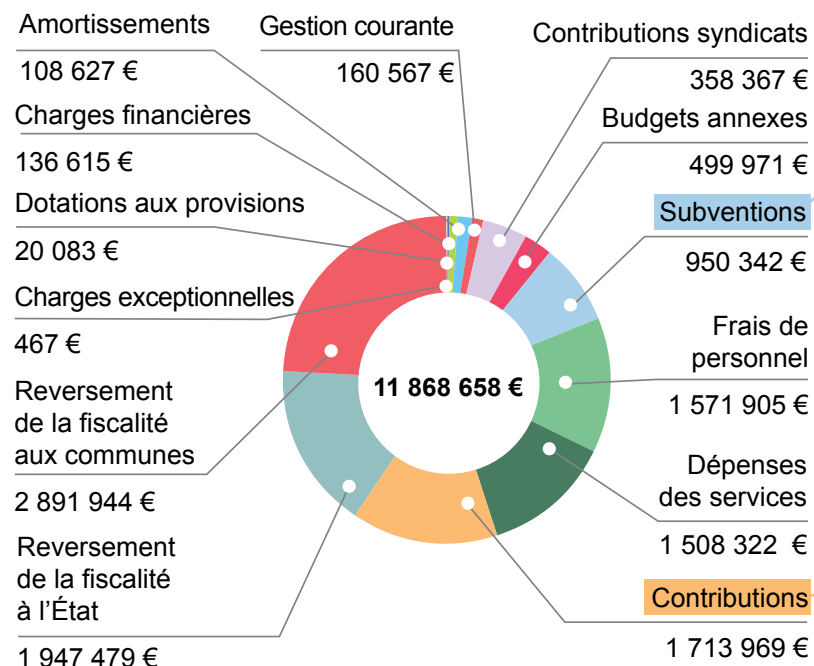
- ◆ Le budget principal
- ◆ Le budget de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM)
- ◆ Le budget Gestion des rivières
- ◆ Le budget Gens du voyage
- ◆ Le budget Aérodrome des Grands Lacs
- ◆ Le budget ZA Altaïr (Biscarrosse)
- ◆ Le budget ZA La Mountagnotte (Biscarrosse)
- ◆ Le Budget ZA Aldebaran (Parentis-en-Born)
- ◆ Le budget ZA La Calle (Parentis-en-Born)
- ◆ Le budget ZA Alhena (Sanguinet)
- ◆ Le budget ZA Achernar (Ychoux)
- ◆ Le budget Eau potable
- ◆ Le budget Assainissement

Impôts et taxes	13 635 740 €
Fraction de TVA sur la THRP ¹	4 551 359 €
Cotisation Foncière des Entreprises	2 676 898 €
Taxe d'habitation	1 945 811 €
Fraction de TVA sur la CVAE ²	1 224 309 €
Taxe de séjour (y compris part départementale de 10% et part régionale de 34%)	937 353 €
Imposition Forfaitaire des Entreprises	666 435 €
Taxe sur les Surfaces Commerciales	540 514 €
Attributions de compensations	425 041 €
Taxe GEMAPI	300 352 €
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties	132 987 €

Dotations et Subventions	2 262 343 €
Dotation Globale de Fonctionnement	702 742 €
Dotation de compensation	551 659 €
Compensations (TP/CET/TF/TH)	616 865 €
Fonds de compensation de la TVA	135 539 €
Fonds Départemental de la Taxe Professionnelle	76 740 €
Autres	178 798 €

1 Taxe d'Habitation sur les Résidences Principales - 2 Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises

BUDGET PRINCIPAL - DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Reversement de la fiscalité aux communes 2 891 944 €

Attribution de Compensation	2 089 199 €
Dotation de Solidarité Communautaire	800 235 €
Reversement à la Ville de Biscarrosse (occupation du domaine public)	2 510 €

Reversement de la fiscalité à l'Etat 1 947 479 €

Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources	1 346 911 €
Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales	171 662 €
Prélèvement sur la hausse de la taxe d'habitation	109 471 €
Fraction de TVA	50 650 €
Taxe de séjour - Part reversée au Département	100 367 €
Taxe de séjour - Part reversée à la société Grand Projet Ferroviaire Sud-Ouest	162 618 €
Prélèvement sur la taxe prévention inondation	5 800 €

Subventions 950 342 €

Office de Tourisme des Grands Lacs	850 000 €
Mission Locale des Landes	29 560 €
CIGL	15 000 €
ACGELB	12 500 €
Initiative Landes	10 000 €
Adil 40	7 000 €
Landes Insertion Mobilité	6 259 €
Fréquence Grands Lacs	6 000 €
Réseau Partagé	4 000 €
Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles	2 723 €
Bisca Chats	2 500 €
Bisca Refuge	2 500 €
Comité Départemental Olympique et Sportif des Landes	1 500 €
Paloume	800 €

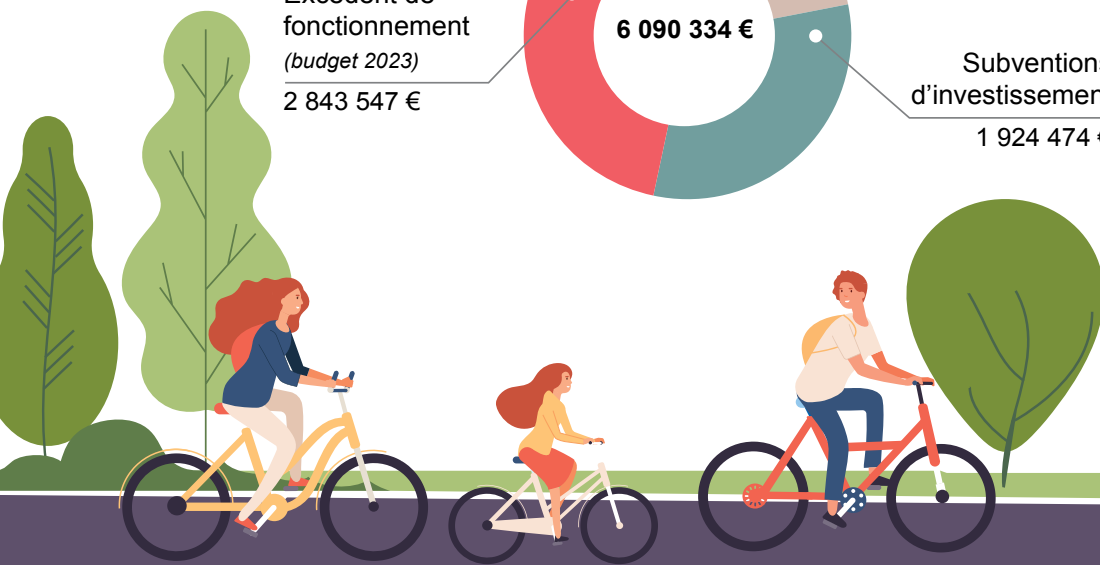
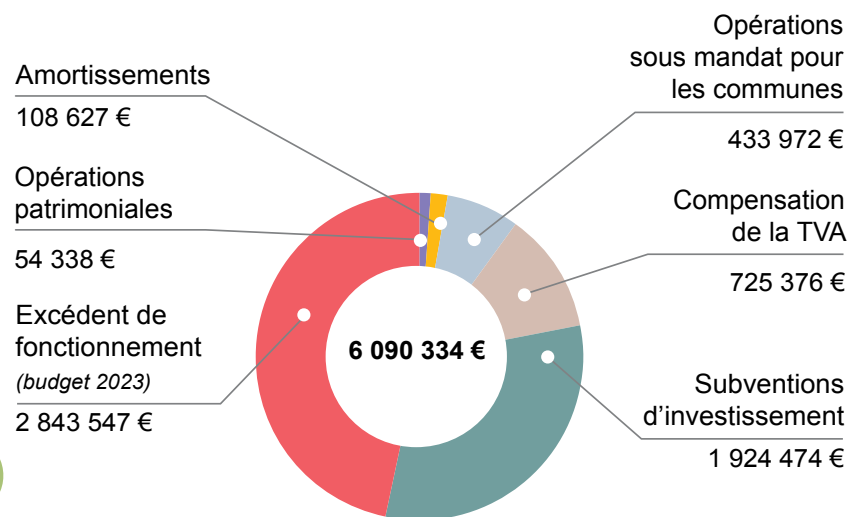
Contributions 1 713 969 €

CIAS des Grands Lacs	1 224 620 €
SMBVLB	241 233 €
PLNCA	141 677 €
SYDEC 40	29 161 €
PrécoRéno	24 161 €
Région Nouvelle-Aquitaine SO'XL	16 549 €
GIP Littoral	10 000 €
Comité Départemental du Tourisme	8 815 €
AMF	6 179 €
Adie	4 000 €
Biscalab	2 500 €
FNCCR*	1 608 €
Alpi	1 230 €
Centre Ville en Mouvement	1 000 €
ADACL	546 €
Département des Landes**	540 €
Esprit du Sud	100 €
AMPA	50 €

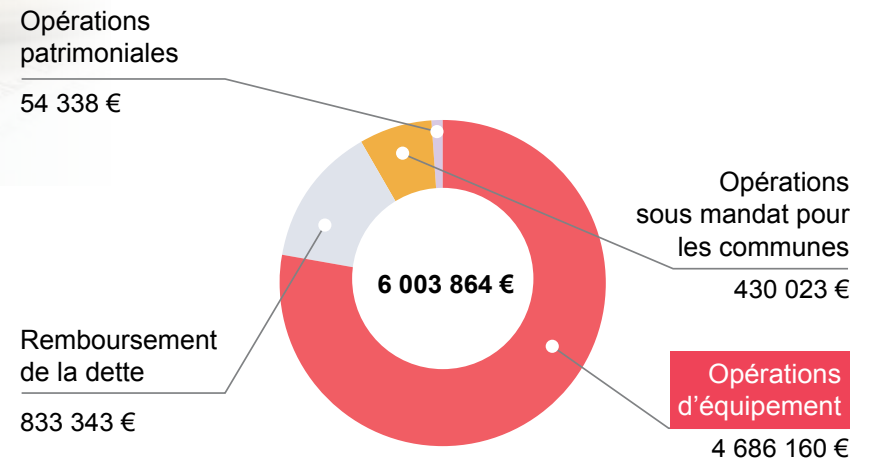
* Fédération Nationale Des Collectivités Concédantes Et Régies ** Occupation Du Domaine Public



BUDGET PRINCIPAL RECETTES D'INVESTISSEMENT



BUDGET PRINCIPAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



Opérations d'équipement		4 686 160 €
Voies nouvelles		1 879 505 €
Renforcement de voirie		952 007 €
Pistes cyclables		940 599 €
Gestion de la bande côtière de Biscarrosse		492 206 €
Bâtiments communautaires et équipements		303 717 €
Aménagement abri vélo gare Ychoux		72 003 €
Gens du voyage		29 115 €
Pôle aéronautique		15 454 €
Infrastructures de recharge véhicules électriques		1 446 €
Maison de l'Eau et de l'Environnement		108 €



TAXE DE SÉJOUR

Depuis 2022, la taxe de séjour est prélevée par la CCGL pour les communes de Gastes, Luè, Parentis-en-Born, Sainte Eulalie-en-Born et Ychoux. Les villes de Biscarrosse et Sanguinet prélèvent chacune la taxe sur leurs propres communes.

Dans la continuité de 2023, la durée de perception était de 6 mois en 2024, s'étendant du 1^{er} avril au 30 septembre. Les taux d'abattement sur les capacités d'accueil ont été maintenus : jusqu'à 50 % pour une durée d'ouverture supérieure à 4 mois.

La taxe additionnelle régionale à la taxe de séjour a été mise en place à compter du 1^{er} janvier 2024 pour le financement du Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest. Elle s'élève à 34%.

BUDGETS ANNEXES

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES
REOM	6 697 668 €	6 485 357 €	-	-
Gestion des rivières	196 307 €	205 305 €	29 474 €	84 111 €
Gens du voyage	128 744 €	128 744 €	3 194 €	13 188 €
Eau potable	2 816 030 €	1 212 035 €	2 404 880 €	2 723 210 €
Assainissement	1 391 610 €	303 314 €	766 698 €	1 065 379 €
Aérodrome des Grands Lacs	274 661 €	274 661 €	27 557 €	59 760 €
ZA Altaïr (Biscarrosse)	-	2 445 €	-	-
ZA La Mountagnotte (Biscarrosse)	15 909 €	1 566 594 €	-	-
ZA Aldebaran (Parentis-en-Born)	282 339 €	-	-	-
ZA La Calle (Parentis-en-Born)	72 044 €	770 €	-	-
ZA Alhena (Sanguinet)	-	57 119 €	-	-
ZA Achernar (Ychoux)	-	55 684 €	-	-

ADHÉSION À LA FÉDÉRATION NATIONALE DES COLLECTIVITÉS CONCÉDANTES ET RÉGIES (FNCCR)

La FNCCR est une association de collectivités territoriales et de groupements de collectivités territoriales spécialisés dans les services locaux en réseaux (énergie, cycle de l'eau, éclairage public et numérique).

La CCGL a adhéré à la FNCCR en 2024 pour les compétences cycle de l'eau, transition écologique et numérique. Elle pourra ainsi bénéficier de l'action et des préconisations de la FNCCR dans le développement de ces compétences.

LE PLAN CLIMAT

AIR ÉNERGIE TERRITORIAL



Chaque PCAET doit être révisé tous les six ans, avec un bilan intermédiaire à mi-parcours après trois ans.



Ainsi, l'évaluation du PCAET à mi-parcours a eu lieu en 2024. L'objectif était d'évaluer les 69 actions mises en place dans le cadre du PCAET pour en mesurer l'impact et la pertinence.

❖ **Organisation d'un séminaire le 25 juin 2024** auquel ont participé des élus, les responsables de services de la CCGL, des acteurs locaux (SIVOM, CIAS, PrécoRéno) pour définir les priorités.

Des freins ont pu être identifiés lors de ce séminaire : un manque de moyens humains et financiers, des objectifs parfois trop ambitieux, une formulation trop vague ou, à l'inverse, trop précise de certaines actions.

❖ **Des actions prioritaires ont été ciblées pour les trois années restantes :**

- Réduction de la consommation des bâtiments et production d'énergie renouvelable
- Mobilité quotidienne
- Emploi et formation in situ
- Projet alimentaire territorial
- Plateforme de compostage
- Réduction des bilans carbone des chantiers
- Développement d'un « aérodrome vert ».



Pour en savoir + sur les actions du PCAET, rendez-vous sur le site Open PCAET

ÉNERGIES RENOUVELABLES



❖ **Identification des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAENR)**

Les ZAENR sont des zones spécifiquement définies au sein de chaque commune répondant à des principes clés :

- Favoriser la production d'énergies renouvelables en adéquation avec les objectifs nationaux, régionaux et locaux.
- Contribuer à la solidarité territoriale et garantir un approvisionnement énergétique sécurisé.
- Assurer une diversification des sources d'énergies renouvelables en tenant compte des spécificités et contraintes de chaque territoire.

Dans ces zones, les délais des procédures sont réduits et les projets peuvent bénéficier d'avantages lors des appels d'offres.

À la suite d'une consultation publique menée en 2023, la CCGL a élaboré une cartographie des ZAENR en identifiant les opportunités de production énergétique au niveau communal.

❖ **Projet de rééquipement de centrales photovoltaïques**

Un premier comité de projet s'est tenu le 10 juillet 2024, organisé par la société Photosol, pour le rééquipement des centrales photovoltaïques de Parentis-en-Born et Ychoux.

La CCGL est partie prenante de ces comités.



ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- **Structuration d'un projet de recyclerie** avec l'association L'Embellie, finalement annulé en cours d'année.
- **Sollicitation du CAUE** pour la rédaction d'un cahier des charges avec une proposition de programme pour le tiers-lieu, combinant une recyclerie et un espace de coworking.
- **Des actions de réemploi à venir par le SIVOM** : développement d'un espace de réemploi dans la future déchetterie de Biscarrosse et dans la déchetterie réhabilitée de Parentis-en-Born.

QUALITÉ DE L'AIR

- ❖ **Adhésion à ATMO, Observatoire de la qualité de l'air en Nouvelle-Aquitaine, pour le lancement d'une étude de la qualité de l'air.**
- Chaque année, ATMO dressera un inventaire des émissions et proposera un outil de modélisation visant à scénariser des trajectoires.
- Cette adhésion constitue une aide à la décision pour la gestion de la qualité de l'air.
- Un premier suivi de la qualité de l'air va être mis en place à Parentis-en-Born en 2025, sur deux périodes d'un mois chacune.



Installation en 2024 d'un parc à vélos sécurisé en gare d'Ychoux

MOBILITÉ



Une étude conjointe a été menée avec la Communauté de communes de Mimizan et la Région Nouvelle-Aquitaine pour évaluer la faisabilité d'un service de transport à la demande et de navettes estivales. Cette démarche est pilotée par le bureau d'études TECURBIS et coordonnée par le Pays Landes Nature Côte d'Argent.

Des ateliers impliquant plusieurs acteurs du territoire ont révélé que les besoins de mobilité dépassent souvent les limites intercommunales, ce qui justifie une réflexion commune.

- ❖ **Trois scénarios évalués : des services autonomes par territoire, des services autonomes avec des connexions intercommunales, ou un service mutualisé.**

La priorité a été accordée à **un service commun aux deux communautés de communes**, permettant une meilleure couverture des besoins intercommunaux.

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

- ◆ **Sensibilisation des jeunes à la préservation de l'environnement** avec les éco-délégués des collèges Jean Mermoz et Nelson Mandela (lutte contre la pollution des mégots, communication sur la protection des végétations de bord d'étang protégées).
- ◆ **Partenariats avec l'Académie de Bordeaux et l'INSPE** pour structurer les aires éducatives.
- ◆ **Participation à la Fête de la science** : animation du jeu de la biodiversité sur le Village de la science et conférence sur les écosystèmes lacustres le 11 octobre 2024 à Parentis-en-Born.
- ◆ **Participation aux journées du développement durable** à l'école Meyrie de Biscarrosse (élèves de primaire et maternelle)
- ◆ **Animation d'une balade commentée sur la Lagune d'Hournaou** à Biscarrosse le 18 juillet 2024, en partenariat avec le département des Landes.
- ◆ **Animation d'une table ronde sur la forêt** lors de la Conférence des Maires organisée par le Pays Landes Nature Côte d'Argent le 14 novembre 2024.



- ◆ **Animation du jeu de la biodiversité** dans le cadre de la Fête de l'aviation le 29 septembre 2024.
- ◆ **Table ronde sur les cyanobactéries** le 16 décembre 2024, en présence des acteurs socio-professionnels affectés par les fermetures à la baignade du lac Sud.



ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ DES GRANDS LACS

L'Atlas de la Biodiversité est un outil essentiel pour sensibiliser et mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire autour de la préservation de la biodiversité.

Objectifs :

- ◆ Amélioration des connaissances sur les espèces locales et identification des enjeux de conservation.
- ◆ Intégration de la biodiversité dans les politiques publiques.

◆ En 2024, des guides pratiques ont été réalisés pour un jardin durable :

- ◆ Un guide sur les bonnes pratiques d'entretien de son jardin, répertoriant des conseils pour choisir ses plantes, des astuces pour adopter une gestion responsable de l'eau, ou encore des informations sur les obligations d'entretien des fossés et le débroussaillage ;
- ◆ Un guide à destination des services communaux sur les modes de gestion des espaces verts.



PARTENARIAT TECHNIQUE AUPRÈS DES ACTEURS LOCAUX

- ◆ **Signature d'une convention de partenariat et de la Charte Natura 2000** avec Vermilion Energy le 3 juin 2024
- ◆ **Participation à l'élaboration des orientations d'aménagement dans le cadre de plusieurs plans lacustres** : Ychoux, Biscarrosse, et mise en tourisme de l'étang d'Aureilhan
- ◆ **Participation à l'évaluation de la politique LEADER** menée par le Pays Landes Nature Côte d'Argent
- ◆ **Participation à la révision de la stratégie d'acquisition et de gestion des sites**, dans le cadre de l'acquisition de nouvelles parcelles par le Conservatoire du Littoral
- ◆ **Coopération avec le SDIS** pour élaborer un protocole sur la pollution de l'eau en milieu lacustre et rivières
- ◆ **Évaluation de l'état des connaissances et élaboration de pistes d'adaptation** face à la prolifération des cyanobactéries à l'été 2024



FOURRIÈRE ANIMALE

En 2024, le suivi de la délégation de service public dans le cadre de la gestion de la fourrière pour animaux errants, a été confiée au **Pôle Environnement et transition écologique**.

Une application pour faciliter l'identification des animaux errants, visant également à organiser le parcours de soin, est en cours d'élaboration.



NATURA 2000



édition
Nouvelle-Aquitaine



Le 12 avril 2024, s'est tenu le Comité de pilotage annuel du site Natura 2000 des Zones Humides de l'arrière-dune des Pays de Born et Buch.



❖ Le COPIL définit les orientations pour la préservation des écosystèmes de ce site exceptionnel, notamment la protection de l'Isoète de Bory, fougère amphibie en danger d'extinction et présente nulle part ailleurs dans le monde.

◆ Réunion publique sur la protection du lac de Cazaux-Sanguinet le 8 avril 2024 : sensibilisation des usagers à la nouvelle réglementation du lac, avec l'instauration de zones à enjeux écologiques.

L'objectif de ces zones est de préserver les végétations aquatiques en interdisant le mouillage et l'accostage des bateaux et embarcations.

◆ Dans le cadre d'une animation menée par l'Office français de la biodiversité sur le lac de Cazaux-Sanguinet, le 8 août 2024, la CCGL a sensibilisé les usagers du lac sur l'impact des loisirs nautiques sur la biodiversité.

AGIR POUR LES RESSOURCES EN EAU

SAGE ETANGS LITTORAUX BORN ET BUCH



Le **SAGE**, ou **Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux**, est un document de planification destiné à garantir une gestion équilibrée et durable des ressources en eau sur un territoire hydrographique cohérent.

- ◆ 2 Commissions Locales de l'Eau
- ◆ 5 Bureaux de la Commission Locale de l'Eau
- ❖ Instruction de 8 avis portant sur des dragages de cheneaux, d'aménagement de ZAC, installation de panneaux photovoltaïques nécessitant de l'assèchement de zones humides, création de forage pour de l'irrigation...

Le périmètre du SAGE Etangs littoraux Born et Buch correspond au bassin versant des lacs de Cazaux-Sanguinet, Parentis-Biscarrosse, le petit étang de Biscarrosse et l'étang d'Aureilhan.



POSTES HANDI PÊCHE

❖ **7 postes accessibles**
aux personnes à mobilité réduite sur le territoire



- ◆ Port des brochets Nord, Sainte-Eulalie-en-Born
- ◆ Port des Perches Ouest, Gastes
- ◆ Port Lily, Biscarrosse
- ◆ Trou de Navarrosse, Biscarrosse
- ◆ Canal du Littoral, Biscarrosse
- ◆ Petit étang, Biscarrosse
- ◆ Beau rivage, Sanguinet
- ❖ D'autres en perspective

LIFE EAU & CLIMAT

LIFE Eau & Climat est un programme de financement de l'Union Européenne qui soutient les projets liés à la ressource en eau et au changement climatique. Il est piloté sur le territoire des Grands Lacs par la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE.



Atelier Life Eau et Climat

EN 2024 :

- ◆ **48 entretiens individuels** pour échanger sur les connaissances et le niveau de perception des acteurs du territoire autour de la notion de changement climatique et ses éventuels impacts sur les ressources en eau (nappes, cours d'eau, lacs)
- ◆ **4 ateliers** regroupant près de 200 personnes entre 2023 et mi-2024 pour évoquer les usages de la ressource en eau avec les différents usagers (pompiers, agriculteurs, sylviculteurs, producteurs d'eau potable, acteurs économiques...)
- ◆ Budget : 220 000 €
- ◆ Financements : Région Nouvelle-Aquitaine et Agence de l'Eau Adour Garonne
- ◆ **140 propositions d'actions** pour construire les grandes orientations d'une stratégie d'adaptation au changement climatique, regroupées en **7 axes** (eau potable, résilience, optimisation, irrigation, solutions fondées sur la nature, sensibilisation, tarification).

En juillet 2024, constitution d'un **groupe de travail Post-LIFE** composé de 10 experts afin de proposer la mise en œuvre de quelques actions identifiées préalablement et affinées par le groupe.

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DES LACS DU BORN (SMBVLB)



Une action d'analyse d'eau sur 5 sites a démarré en début de période hydrologique.

Cette action a pour objectif d'analyser l'impact des pôles urbains et/ou pôle agricole sur les masses d'eau traversantes.

- ◆ **5 sites analysés** sur le courant de Mimizan et sur les arrivées d'eau dans le lac Sud
- ◆ **1 analyse tous les 2 mois pendant 2 ans** sur les 5 sites étudiés. La plupart des résultats montrent des valeurs correspondant à un bon état voire un très bon état écologique des masses d'eau superficielles pour une majorité de paramètres.



ÉCLUSE DE NAVARROSSE À BISCARROSSE

Un sondage sur l'écluse de Navarrosse a été réalisé afin de recueillir des informations sur la fréquentation, de recenser les besoins des usagers et d'éventuellement améliorer la gestion de cet ouvrage.

Quelques conclusions :

- ◆ 72% des répondants ont un bateau ancré au lac Nord, 20% au lac Sud
- ◆ 75% des répondants franchissent l'écluse avec un bateau à moteur, 11% avec un voilier, 11% avec un paddle ou canoë
- ◆ 70% des répondants n'ont jamais rencontré de problèmes lors du franchissement de l'écluse
- ◆ Parmi les problèmes rencontrés, 34% signalent une difficulté d'accostage

PROTÉGER LA BANDE CÔTIÈRE OCÉANIQUE



AMÉLIORATION DE LA CONNAISSANCE ET DE LA CONSCIENCE DU RISQUE

- ◆ Lancement du marché de suivi piézométrique et des aquifères côtiers
- ◆ **Lauréat de l'appel à projets du réseau de recherche R3 RIVAGES** « Communication, diffusion et valorisation de la science sur les risques littoraux » avec la Ville de Biscarrosse, l'Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine (OCNA), le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) et l'Office National des Forêts (ONF). Une journée « géomorphologie dunaire sur un littoral soumis à l'érosion marine » est prévue en 2025.

SURVEILLANCE ET PRÉVISION DE L'ÉROSION

- ◆ Lancement des suivis bathymétriques pendant les mois de janvier et août par le cabinet d'ingénierie Energie de la Lune

ALERTE ET GESTION DE CRISE

- ◆ Finalisation de l'étude de vulnérabilité des biens situés en 1^{ère} ligne (avec Géotec et Egis) et réunions avec les propriétaires et gérants (Villas jumelles, Grand Hôtel de la Plage, restaurant La Playa) en juillet et novembre
- ◆ Mise en place d'un groupe de travail juridique et commande d'expertise et de conseils

PRÉVENTION, INTÉGRATION DU RISQUE ÉROSION DANS L'URBANISME

- ◆ Finalisation de l'étude pour la cartographie de l'aléa érosion à + 30 et + 100 ans avec Artélia
- ◆ Prise d'arrêtés d'évacuation temporaire en mars 2024, en vigueur toute l'année pour les deux villas jumelles et la terrasse du Grand Hôtel de la Plage

RÉDUCTION DE LA VULNÉRABILITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES

- ◆ Plusieurs réunions avec la présidente du Comité National du Trait de Côte (CNTC)
- ◆ Programme Partenarial d'Aménagement (PPA) trait de côte : réunion avec la Préfète des Landes

Le projet prévisionnel a été affiné en vue d'une signature espérée en 2025.

PORTAGE, ANIMATION ET COORDINATION DE LA STRATÉGIE

- ◆ Accueil de Mathilde Dalon-Cassan, étudiante en M2 de l'université de Montpellier pour un stage de 6 mois.



OPÉRATIONS DE RECHARGEMENTS EN SABLE

- ◆ **Reconduction de l'autorisation de prélèvements de sable** par l'Etat jusqu'à fin avril 2027, avec une hausse des volumes annuels mobilisables (90 000 m³ / an)
- ◆ **Hiver 2023/2024 exceptionnel, ayant nécessité 5 sessions de rechargements** : 25 jours d'intervention de janvier à juin et mobilisation de 106 000 m³ de sable en 2024.
- ◆ **Reconduction de l'autorisation de prélèvements de sable** sur l'estran de la DGA-EM (50 000 m³ / an)
- ◆ **Préparatifs de l'opération de reprofilage de la dune blanche**, 1^{ère} étape de l'Aménagement Durable de la Station (ADS)

Délégation
de service public
confiée à l'entreprise
SAUR depuis le
1^{er} juillet 2021

PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU

L'EAU POTABLE



Inauguration le 18 juin 2024

TRAVAUX SUR LES OUVRAGES DE STOCKAGE ET DE PRODUCTION D'EAU POTABLE

Le service Eau de la CCGL prend en charge également le pilotage des travaux d'investissements relatifs aux ouvrages de stockage, de pompage et de production d'eau potable du territoire, en réalisant leur réhabilitation et leur mise en sécurité en vue de leur pérennisation afin d'assurer la continuité du service public d'eau potable.

RÉHABILITATION DU CHÂTEAU D'EAU DE LUË

Cet ouvrage est le premier ayant pu bénéficier d'une rénovation complète depuis la prise de la compétence Eau Potable en 2020 de la CCGL. Les travaux ont inclus des interventions majeures telles que le renouvellement complet de l'étanchéité du réservoir de 300 m³ et des canalisations hydrauliques, et la modernisation du génie civil avec une remise en peinture intégrale et des mises aux normes de sécurité.

Ces améliorations étaient indispensables pour assurer la pérennité de cet ouvrage, construit en 1975, et garantir son bon fonctionnement pour les années à venir.

Une dimension artistique a été apportée au projet avec la réalisation d'une fresque ornementale par l'artiste Gildas Thomas.

- ❖ Maîtrise d'œuvre assurée par le service Eau des Grands Lacs
- ❖ Montant de l'opération : 355 000 € HT avec un complément de 50 000 € pour le maintien du service pendant les travaux

Financements :

- ◆ Communauté de Communes des Grands Lacs : 80 %
- ◆ Agence de l'Eau Adour Garonne : 20 %
- ◆ Commune de Luë : 80 % de la réalisation de la fresque



RÉSERVOIR DES JONCS À BISCARROSSE PLAGE

Sur ce réservoir stratégique de Biscarrosse (2 cuves de 1500 m³ chacune), des actions de sécurisation ont été menées sur le site situé en forêt ONF, jusqu'alors non clôturé. Par ailleurs, une étude est en cours pour sécuriser son alimentation électrique, les équipements du réservoir ne fonctionnant aujourd'hui qu'à l'aide de panneaux solaires.

L'année 2024 a permis d'engager les études d'exécution en vue de la réhabilitation complète de l'ouvrage, en collaboration avec un cabinet spécialisé. Le lancement des travaux, qui impliquera un phasage précis d'exécution afin de maintenir le service d'eau potable aux usagers, est prévu à partir de septembre 2025 pour environ 6 mois.



TÉLÉRELÈVE

- ❖ Poursuite et accélération du déploiement de la télérelève des compteurs d'eau. Environ 20 000 compteurs d'eau équipés à fin d'année 2024 soit 80% du parc compteurs

Objectif : améliorer la qualité du service et la performance des réseaux d'eau potable



SENSIBILISATION À LA PRÉSERVATION DE L'EAU

Une action de sensibilisation a été menée, en partenariat avec SAUR, auprès des écoles du territoire.

Afin de marquer la fin d'année scolaire 2023-2024, 376 gourdes de fabrication française ont été distribuées aux élèves de CM2 de chaque établissement.

TRAVAUX SUR LE RÉSEAU D'EAU POTABLE

Comme chaque année, le service Eau assure la maîtrise d'œuvre du programme de renouvellement, renforcement et simplification du réseau d'eau potable.

Bilan 2024 :

- ◆ 3,5 km de canalisations et 88 branchements d'eau potable
- ◆ 1 206 117 € HT
- ◆ 18 chantiers

BISCARROSSE

Route de Bordeaux
Rue Mozart - tranche 2
Avenue du Maréchal Juin
Avenue du 14 juillet - tranche 1
Allée des Jacquots
Avenue de Laouadie - tranche 1

GASTES

Quartier Maynage

PARENTIS-EN-BORN

Rue du Commandant Charcot
Rue de la Coopérative
Route du Mouquet
Rue Charles Despiau

Cet investissement annuel s'avère indispensable afin de lutter contre les pertes d'eau linéaires dans les canalisations. De par son programme de renouvellement de réseaux, la Communauté de Communes des Grands Lacs bénéficie d'un rendement de réseau de l'ordre de 89 % .

SANGUINET

Avenue de Bordeaux - phase 2
Chemin de Louse / Andrillon

YCHOUX

Halles sportives, rue du Vieux Bourg
Rue des Bruyères

LUË

Route de Gaillard

SAINTE-EULALIE-EN-BORN

Rue des Fougères
Quartier Rozan – tranche 1



LANCEMENT D'ÉTUDES STRATÉGIQUES

SCHÉMA DIRECTEUR D'EAU POTABLE

L'objectif de cette étude est de définir une politique d'intervention tenant compte des aspects techniques, économiques et réglementaires, afin d'assurer une gestion optimale du patrimoine, aujourd'hui et à long terme, tout en intégrant l'adaptation au changement climatique.

Elle permettra à la CCGL la mise en œuvre d'une politique globale d'alimentation en eau potable.

Le schéma directeur a été lancé en septembre 2024, avec une durée prévisionnelle d'étude de 18 mois.

La campagne de mesures (débit et pression sur réseau) en pleine saison est programmée tout début août 2025.

❖ **Le rapport final devra être :**

- ◆ Un outil d'aide à la décision, apportant une information complète aux décideurs locaux.
- ◆ Un outil de planification, offrant une vision claire et pédagogique des programmes d'actions et d'investissements, hiérarchisés et chiffrés pour répondre aux besoins actuels et futurs (à 5, 10 et 15 ans).

❖ **Les solutions techniques devront répondre aux attentes de la collectivité afin de :**

- ◆ Garantir à la population actuelle et future une eau potable de qualité et en quantité suffisante.
- ◆ Assurer le meilleur compromis entre exigences techniques, économiques et réglementaires.

PLAN DE GESTION DE SÉCURITÉ SANITAIRE DES EAUX (PGSSE)

Un PGSSE a été lancé en parallèle, en collaboration avec l'Agence Régionale de Santé.



AUTRES INVESTISSEMENTS EN 2024

- ❖ **Remplacement des automates de la station de production et de traitement d'eau potable de Larrigade** sécurisant les installations et permettant une mise à jour de cet équipement stratégique
- ❖ **Pose de nouveaux débitmètres** pour améliorer la sectorisation, et donc la surveillance du réseau de distribution d'eau potable
- ❖ **Mise en place d'une chloration** pour assurer la qualité de l'eau au Ball Trap d'Ychoux.

Délégation de service public confiée à l'entreprise SAUR depuis le 1^{er} mars 2023 pour l'exploitation du service d'assainissement collectif à Biscarrosse et Sanguinet



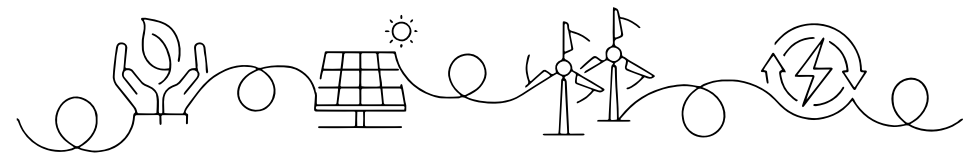
©Zeuxo Productions



L'ASSAINISSEMENT

INSTALLATION DE TRACKERS SOLAIRES À LA STATION D'ÉPURATION DE SANGUINET

En septembre 2024, deux trackers photovoltaïques bi-faces d'une puissance totale de 44 kWc ont été installés sur le site de Sanguinet. Ils assurent l'autonomie énergétique de 25 % de la station d'épuration.



Cette initiative s'inscrit pleinement dans l'un des axes prioritaires du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) des Grands Lacs, qui promeut le développement du photovoltaïque sur les toitures des bâtiments et des équipements publics.

Elle apporte également une première réponse à l'un des objectifs fixés par la directive-cadre sur les eaux résiduaires urbaines (dite DERU), révisée et adoptée par le Parlement Européen. Parmi les objectifs de ce texte, figure l'objectif de neutralité énergétique pour les stations d'épuration à l'horizon 2045.

TRAVAUX SUR LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

Le service Assainissement assure la maîtrise d'œuvre du programme de renouvellement, renforcement et réhabilitation du réseau d'assainissement.

Bilan 2024 : ♦ 276 135 € HT ♦ 12 chantiers

BISCARROSSE

Rue de Pin Metche
Route du Parterre
Rue du Hapshot
Amorce Lotissement Marguerite
Boulevard d'Arcachon
Avenue des Embruns

Rue des Compagnons
Rue Mozart
Route de Parentis
Biscarrosse Bourg
Secteur Navarrosse

SANGUINET

Rue de l'Aiguille

LANCEMENT D'ÉTUDES STRATÉGIQUES

❖ Schéma directeur du système d'assainissement collectif de Sanguinet

Après la finalisation du schéma directeur de Biscarrosse fin 2023, la Communauté de Communes des Grands Lacs a lancé en novembre 2024 la mise à jour du schéma directeur d'assainissement collectif de Sanguinet, datant de 2006.

Cette réactualisation vise à intégrer l'évolution du territoire, améliorer la performance du réseau et des stations, et assurer une gestion optimale et durable des infrastructures. Elle permettra également de garantir la conformité du système de collecte, transport et dépollution aux exigences réglementaires et sanitaires.

❖ Modernisation de la station d'épuration de Biscarrosse Plage

Les études avant-projet ont été livrées en fin d'année, intégrant deux enjeux majeurs : l'optimisation des performances épuratoires de la filière biologique et la réduction des nuisances olfactives des ouvrages d'eaux usées.

Les études de conception et la consultation des entreprises se poursuivront en 2025 en vue du lancement des travaux après l'été 2026.



TRAVAUX SUR LES OUVRAGES

❖ Renouvellement de postes de relevage des eaux usées : Sénioriales et Louison à Biscarrosse Bourg.

Ces postes vétustes et présentant de nombreuses dégradations structurelles, devaient impérativement être remplacés pour garantir la pérennité du service public assainissement de ces secteurs.

❖ Nettoyage complet du bassin d'aération de la station d'épuration de Biscarrosse Bourg.

L'opération de nettoyage, menée sur 20 jours, a permis d'extraire les sédiments accumulés depuis 20 ans, notamment sur les 14 rampes d'aération (560 tubes diffuseurs).

Cette opération a permis d'améliorer la diffusion de l'air dans le bassin mais aussi de réduire la consommation énergétique des surpresseurs d'air.





L'HABITAT

Le renforcement du service Habitat-Urbanisme s'est poursuivi en 2024 avec le recrutement d'une chargée de mission Habitat-Foncier, Julie Fauthoux, en complément de la responsable du service.

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

L'élaboration du Programme Local de l'Habitat (PLH) prescrite par délibération le 1^{er} juin 2021, s'est poursuivie en 2024, avec un processus en cours de finalisation.

Dans le prolongement des ateliers de l'habitat de juillet 2023, quatre ateliers techniques partenariaux se sont tenus les 13 et 14 juin 2024, réunissant élus communaux référents, services de l'État, habitants, bailleurs sociaux, associations, professionnels de l'immobilier et du secteur social.



Ces demi-journées de travail ont permis d'approfondir les thématiques suivantes :

- Comment contrôler le développement des meublés de tourisme et remettre les résidences secondaires à disposition des ménages ?
- Comment établir une filière de production de logements abordables (sociaux et privés) répondant aux objectifs croissants de production ?
- De la réhabilitation et la rénovation énergétique à l'adaptation au handicap et au vieillissement, ou comment mobiliser des logements existants grâce au guichet unique de l'habitat ?
- Quelle offre pour répondre aux urgences et aux publics prioritaires, notamment les personnes en situation de vulnérabilité et les jeunes ?

Ces échanges ont permis de faire émerger des **propositions concrètes**, venues nourrir le **programme d'actions du PLH**, volet opérationnel de ce document stratégique. Ce plan, établi pour une durée de six ans, constitue un **véritable projet de territoire** visant à doter les communes d'outils opérationnels pour répondre aux enjeux locaux en matière de logement.



PLAN D' ACTIONS FONCIÈRES

Dans une démarche volontariste et prospective, la Communauté de Communes des Grands Lacs a confié au groupement d'études du PLH l'élaboration d'un Plan d'Actions Foncières (PAF).

Ce volet complémentaire vise à aider les communes à construire une vision stratégique et durable de leur développement résidentiel.

L'exercice a pour objectif d'estimer le potentiel de production de logements à partir des disponibilités foncières existantes, tout en prenant en compte les exigences de la loi Climat et Résilience du 22 août 2021, et son objectif de **zéro artificialisation nette (ZAN)** à l'horizon 2050. Le PAF vise ainsi à articuler **besoins en logements et préservation du foncier**, pour garantir un accueil de population dans des conditions durables et de qualité.



LOGEMENT SOCIAL

La communauté de communes poursuit la mise en œuvre de la Réforme de l'attribution des logements sociaux.

Lors du conseil communautaire du 10 décembre 2024, un règlement d'intervention en faveur de l'habitat a été adopté, réaffirmant l'engagement de la collectivité pour le logement, et notamment la **production de logements sociaux**.

Ce dispositif permettra à la CCGL de **garantir les emprunts des bailleurs sociaux** en contrepartie de droits de réservation sur les logements à construire.

LOGEMENT DES TRAVAILLEURS SAISONNIERS ET DES JEUNES

Si la mise à disposition de l'internat du lycée de Parentis-en-Born n'a pas été reconduite à l'été 2024 pour l'accueil des travailleurs saisonniers, la **création d'une Résidence Hôtelière à Vocation Sociale (RHVS) est toujours à l'étude**.

Une **étude approfondie sur le logement des jeunes** et ses impacts sur l'accès à l'emploi, dont la restitution est prévue au **premier semestre 2025**, permettra d'évaluer la faisabilité d'un projet mixte RHVS / RHJ (Résidence Habitat Jeune).

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS



- ◆ Adhésion en 2022 à la plateforme PrécoRéno regroupant la CCGL, les Communautés de Communes Cœur Haute Lande, de Mimizan et du Pays Morcenais, et déploiement d'un espace Info Énergie.
- ◆ Service gratuit d'aide aux particuliers entreprenant des travaux de rénovation énergétique de leur habitation.

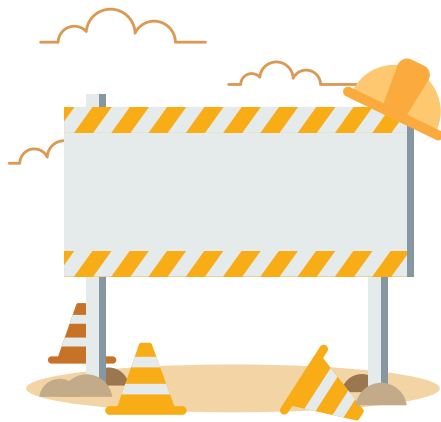
En 2024, l'activité est restée dynamique, portée notamment par l'évolution du dispositif **MaPrimeRénov'**, favorisant les projets de rénovation globale. Plus de **1 000 sollicitations** ont été traitées, en hausse de **9,5 %** par rapport à 2023, dont **un tiers émanant du territoire des Grands Lacs**.

GESTION DES AIRES DES GENS DU VOYAGE



Depuis janvier 2024, la gestion des **aires de grand passage (AGP) de Biscarrosse et Sanguinet** – auparavant assurée en régie mutualisée avec la Communauté de communes de Mimizan – a été confiée à un prestataire spécialisé, **Saint-Nabor Services (SNS)**.

En parallèle, un travail est mené sur la **sédentarisation des gens du voyage**, via une **Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale (MOUS)** cofinancée par l'État et le Département.



LA RÉORGANISATION DU PÔLE TRAVAUX

Création d'un poste de Responsable du Pôle Travaux regroupant l'entretien et les travaux neufs sur un périmètre large : voirie, pistes cyclables, bâtiments et aéroport.

Mise en régie de l'entretien des pistes cyclables : fauchage et balayage.



LA RÉHABILITATION D'OUVRAGES D'ART

Une étude complète a été menée pendant 2 ans et s'est achevée en 2024, qui a permis d'établir un état des lieux des ouvrages d'art présents sur la voirie ou les pistes cyclables.

Ce diagnostic a guidé les services du Pôle Travaux dans la programmation des travaux à mener sur plusieurs années.

- **Voirie** : remplacement d'un ouvrage situé route de la Lucate, entre Sanguinet et Ychoux.
- **Pistes cyclables** : travaux de sécurisation sur 4 passerelles en bois.

L'étude et la programmation de travaux de remplacement de ces passerelles ont débuté et se poursuivent avant la saison estivale 2025.

LES OPÉRATIONS D'ENTRETIEN

De nombreux travaux d'entretien ont été réalisés en 2024 sur le domaine cyclable et routier : surveillance, fauchage, signalisation horizontale et verticale, nettoyage des réseaux, soufflage des pistes cyclables, purges de racines, réparation de réseau pluvial...

Au vu des intempéries survenues pendant l'hiver, l'accent a été mis sur le curage de fossés. Plus de 10 km de fossés ont été traités afin d'améliorer l'écoulement des eaux.

Des passages caméra sur plusieurs zones du réseau pluvial ont aussi été réalisés afin de planifier des travaux d'amélioration en 2025.



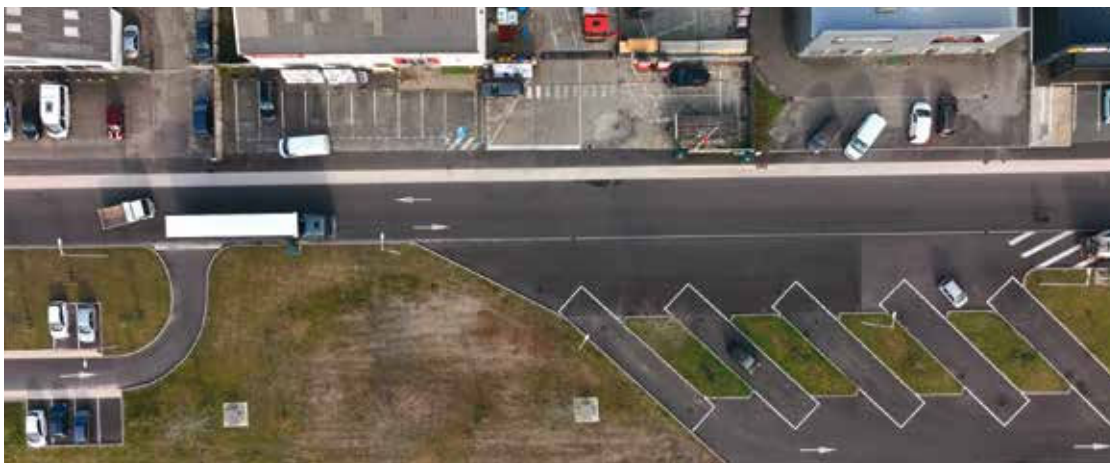
LA VOIRIE COMMUNAUTAIRE

Travaux de renforcement

Voirie : 930 000 € sur 15 opérations

Pistes cyclables : 325 000 € sur 4 opérations

DES AMÉNAGEMENTS STRUCTURANTS, EN FAVEUR DES MOBILITÉS DOUCES



©Zeuxo Productions

ZONE D'ACTIVITÉS LA MOUNTAGNOTTE A BISCARROSSE

- ❖ **Fin des travaux** de voirie de la tranche 1.
- ❖ **Démarrage des travaux de la phase 2**, à la suite d'une dégradation prononcée de l'état de la voirie.
- ❖ **Pose d'une borne de recharge ultra rapide** pour véhicules électriques sur le parking de covoiturage créé lors de la phase 1.
- ❖ **Montant de l'opération en 2024** : 1 600 000 €



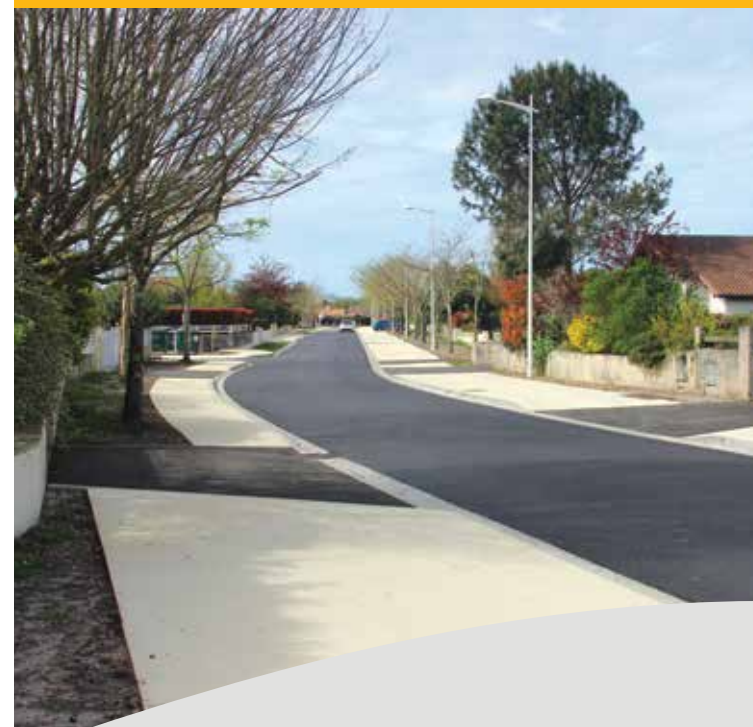
CRÉATION D'UNE LIAISON CYCLABLE ENTRE LE LYCÉE DE PARENTIS-EN-BORN ET L'ALLÉE MALICHECQ

Le Pôle Travaux a assuré la maîtrise d'œuvre de ce projet, qui s'inscrit dans le cadre du Schéma Directeur Cyclable.

Une voie verte de 300 mètres linéaires a été créée. Cet axe permet de relier en toute sécurité la cité scolaire, l'école maternelle, le stade de football, France Travail et le centre-bourg de Parentis-en-Born.

AXE RUE DE L'AMIRAL HÉBRARD, RUE DE LA PRAIRIE ET AVENUE DE LA JUDÉE À BISCARROSSE

- ❖ Ce projet de requalification est prévu sur 3 ans, de 2023 à 2025.
 - ◆ Reprise du réseau pluvial et de la voirie
 - ◆ Création d'une voie verte, qui permettra de desservir notamment l'école Pierricq
 - ◆ Sécurisation de la circulation
 - ◆ Refonte de l'éclairage public
- ❖ **En 2024** : fin de la tranche 1 sur la rue de l'Amiral Hébrard.
- ❖ Lancement de la phase 2 en **septembre 2024**.
- ❖ **Montant total de l'opération** : 640 000 €



DES AMÉNAGEMENTS STRUCTURANTS, EN FAVEUR DES MOBILITÉS DOUCES



CRÉATION D'UN PARKING POUR LA PLAINE DES SPORTS DE RAGUEYS À BISCARROSSE

La création de ce parking s'inscrit dans le cadre de l'aménagement de la nouvelle plaine des Sports de Ragueys, projet porté par la commune de Biscarrosse.

Le Pôle Travaux a assuré la finalisation de ce projet avec la création d'un parking d'environ 120 places, dans une démarche respectueuse de l'environnement.

En effet, il a été décidé d'opter pour des dalles alvéolaires engazonnées pour toutes les zones de stationnement, de privilégier des revêtements bas carbone pour les cheminements piétons, et de planter une soixantaine d'arbres afin de limiter la création d'un îlot de chaleur.

❖ **Montant de l'opération en 2024 : 620 000 €**

EXTENSION DU RÉSEAU CYCLABLE AU SEIN DE LA ZAC LAPUYADE À BISCARROSSE

Dans un souci constant d'encourager l'usage du vélo au quotidien pour ses habitants, la CCGL a étendu le réseau de voies cyclables au sein de la ZAC Lapuyade.

Plus de 3 000 mètres linéaires de voies vertes ont ainsi été aménagés dans les derniers îlots construits de la ZAC.

Cette infrastructure permet une liaison directe entre ce nouveau quartier et le centre-ville de Biscarrosse.

❖ **Montant de l'opération : 450 000 €**



CRÉATION D'UNE VOIE VERTE, RUE NOUVELLE À SANGUINET



La communauté de communes a fait le choix d'innover en confiant la création de cette piste cyclable de 250 mètres linéaires à l'entreprise Colas, qui a utilisé sa nouvelle technique de revêtement bas carbone Urbalith. Une première sur le territoire des Grands Lacs !

Urbalith est constitué d'un mélange à froid de granulats et d'un liant organo-minéral transparent. Ce revêtement perméable, naturel et recyclable a été spécifiquement conçu pour minimiser son impact sur les usagers et l'environnement. En effet, étant une technique à froid, il n'entraîne aucune émission de composés organiques volatils (COV).

Son application dans des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique, ainsi que dans les sites Natura 2000, s'inscrit ainsi dans une démarche responsable et durable.



LANCEMENT D'ÉTUDES

Des études ont été lancées afin de maintenir une dynamique d'aménagements en faveur des mobilités douces, éco-responsables et sécuritaires.

PARKING DU LYCÉE A PARENTIS-EN-BORN

- ❖ La Cité scolaire de Parentis-en-Born accueille aujourd'hui plus de 2 000 élèves.
- ❖ Les quais de bus et le parking attenant sont aujourd'hui sous-dimensionnés.
- ❖ Le Pôle Travaux de la CCGL a d'abord élaboré, au cours du premier semestre 2024, un plan préliminaire en régie afin de définir les grandes lignes de l'aménagement. Une fois validé, la suite des études et le suivi des travaux ont été confiés à une maîtrise d'œuvre externe.
- ❖ Une première tranche de travaux, visant à décaler les clôtures du lycée et du stade, a été réalisée durant l'été 2024.
- ❖ **L'aménagement est prévu durant l'été en 2025.**

AVENUE BRÉMONTIER A PARENTIS-EN-BORN

- ❖ **Le recrutement de la maîtrise d'œuvre, chargée de réaliser les études d'aménagement** à partir de l'esquisse définie par le Pôle Travaux, a eu lieu en septembre 2024.
- ❖ Au cours du dernier trimestre, le plan avant-projet a été validé.
- ❖ Les objectifs de cet aménagement, dont le périmètre s'étend du giratoire du Super U au carrefour à feux, sont de sécuriser les déplacements des cyclistes et piétons, tant le long de la voie que lors des traversées, de fluidifier la circulation automobile aux différents carrefours, et d'améliorer le cadre de vie, en particulier autour du centre administratif.
- ❖ **L'aménagement est prévu au deuxième trimestre 2026.**

AVENUE LATÉCOÈRE A BISCARROSSE

- ❖ Le recrutement de la maîtrise d'œuvre, chargée de réaliser les études d'aménagement et le suivi des travaux, a été effectué en septembre 2024.
- ❖ Au cours du dernier trimestre, le plan avant-projet a été validé.

Les objectifs de cet aménagement, dont le périmètre s'étend du carrefour de l'avenue Guillaumet jusqu'au bout de la rue Bréguet, mais aussi un itinéraire voie douce via le port Lilly, sont multiples :

- ◆ Assurer une desserte sécurisée de la zone de Latécoère, appréciée des habitants pour son cadre naturel, par des mobilités douces.
- ◆ Relier le site Latécoère depuis l'axe Véloodyssée traversant le centre-ville
- ◆ Offrir un accès adapté au public pour les équipements culturels et de loisirs, tout en respectant l'environnement.
- ◆ Rénover la voirie fortement dégradée et apaiser la circulation
- ◆ Organiser le stationnement sur les sites publics.





ÉVOLUTION DE LA GARE D'YCHOUX VERS UN PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL

En 2024, la commune d'Ychoux et la CCGL ont affiné les besoins liés à l'évolution de la gare d'Ychoux vers un pôle d'échanges multimodal.

Des études connexes, lancées par la commune (plan de référence et étude de faisabilité de logements autour de la gare), ont alimenté le programme d'aménagement des abords de la gare.

Le Pôle Travaux, de concert avec le Pôle Développement économique, a fait progresser la réflexion en partenariat avec la commune et le Pays Landes Nature Côte d'Argent. Cela a inclus des visites de pôles d'échanges multimodaux, notamment dans l'agglomération du Grand Périgueux, pour affiner la vision des élus communautaires sur la gare d'Ychoux.

La consultation pour la maîtrise d'œuvre de ce projet sera lancée au premier trimestre 2025.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU PATRIMOINE BÂTI

Dans le cadre de son PCAET, la Communauté de Communes des Grands Lacs vise à rénover énergétiquement son patrimoine bâti, en particulier son siège à Parentis-en-Born (accueillant le CIAS et la CCGL) ainsi que l'antenne du CIAS à Biscarrosse.

Pour ce faire, une convention de prestation de service «Énergie» a été signée entre le SYDEC et la CCGL en juillet 2024. Cette convention a permis de confier au SYDEC l'audit énergétique de ces deux bâtiments et d'élaborer un plan d'actions pluriannuel visant à réduire les consommations électriques tout en améliorant le confort de travail des agents des collectivités.

PRÉPARATION DE LA FÊTE DE L'AVIATION

Les agents du Pôle Travaux ont été fortement mobilisés pour la préparation de la Fête de l'aviation à l'aérodrome des Grands Lacs.

Durant les mois d'août et septembre, ils ont assuré la mise en propreté du site, l'installation de la signalétique, le barriérage, l'électricité et la sécurité des pistes.





DÉVELOPPER ET VALORISER L'AÉRODROME DES GRANDS LACS

PREMIÈRE ÉDITION DE LA FÊTE DE L'AVIATION DES GRANDS LACS

La communauté de communes a organisé le dimanche 29 septembre 2024 la première Fête de l'aviation des Grands Lacs.

❖ L'objectif était de valoriser la plateforme et ses acteurs ainsi que son développement futur.

- ◆ 6 572 visiteurs
- ◆ 28 exposants
- ◆ Spectacle aérien avec 22 appareils en vol

Cet événement sera proposé tous les deux ans, en alternance avec le Rassemblement International d'Hydravions (RIH), ce qui permettra de créer un lien entre le passé et l'avenir aéronautique du territoire des Grands Lacs.



APPROBATION D'UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE L'AÉRODROME

Le plan de développement a été restitué en janvier 2024, dans le prolongement de l'étude de valorisation de l'aérodrome lancée en 2023 et confiée à Bordeaux Technowest.

❖ Le plan d'investissement de 5,5 millions d'euros prévoit :

- ◆ L'extension et la reconstruction de la piste en dur
- ◆ La refonte des zones de parking avions et de taxiways
- ◆ La mutualisation des points d'avitaillement et la diversification des sources d'approvisionnement (électrique, vert, sans plomb)
- ◆ La construction de nouveaux hangars et en priorité la restructuration de l'ilot comprenant les trois demi-tonneaux

Une phase de maîtrise d'œuvre a été lancée avec le bureau d'études Sogeti pour une livraison d'une piste rénovée au premier semestre 2027.

La communication autour du plan de développement a été lancée. Au cours de l'année, la CCGL a été en relation avec différents prospects afin de fiabiliser les conditions de leur potentielle implantation.

Ce plan de développement bénéficie du soutien de la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) et des services de la préfecture.



L'ÉLABORATION D'UN RÈGLEMENT D'INTERVENTION ÉCONOMIQUE

Dans la continuité de la convention SRDEII signée entre la Communauté de Communes des Grands Lacs et la Région Nouvelle-Aquitaine le 31 janvier 2024, la CCGL a adopté, lors du conseil communautaire du 10 décembre 2024, un règlement d'intervention économique lui permettant d'accompagner certains projets d'entreprises.

❖ La CCGL a retenu la cible des Très Petites Entreprises (TPE) de moins de 10 salariés dans le cadre de projets relevant des investissements suivants :

- ◆ La transformation numérique et l'innovation numérique,
- ◆ L'innovation dans les TPE à fort potentiel.

Le régime d'aide sera opérationnel dès 2025 et sera doté d'une enveloppe de 80 000 €.

L'APPROBATION D'UNE STRATÉGIE FONCIÈRE ET IMMOBILIÈRE

Engagée en 2023, la réflexion a abouti en avril 2024 à la production d'une stratégie de développement foncier et immobilier. Cette stratégie encourage la collectivité à adopter une approche plus proactive dans la création d'une offre foncière et immobilière, dans un contexte de raréfaction progressive du foncier disponible, dû à l'application de la loi Climat et Résilience (Zéro Artificialisation Nette).

❖ Projets en cours et à venir :

- ◆ **Extension de la ZA La Mountagnotte à Biscarrosse** (30 hectares d'ici 2028 pour l'implantation ou le développement d'entreprises).
- ◆ **Acquisition de foncier économique** à court terme dans les communes de Sainte-Eulalie-en-Born et Ychoux.

LA PRÉPARATION AU DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE D'IMMOBILIER D'ENTREPRISES

- ◆ **Lancement du concours d'architecte** pour définir le projet de pôle aéronautique qui sera livré en 2027 et qui comprendra une pépinière d'entreprises et des espaces de coworking.
- ◆ **Etude pour une offre plus généraliste** en lien avec le projet de réaménagement de la zone d'activités La Calle à Parentis-en-Born.



VALORISER LES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

ZAE LA MOUNTAGNOTTE À BISCARROSSE

En 2024, les travaux de requalification de la zone existante se sont poursuivis, contribuant ainsi à la valorisation du site.

Le projet d'extension, porté dans le cadre d'une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC), a fait l'objet de plusieurs échanges avec les services de l'Etat concernant les mesures de compensation environnementale. Le conseil communautaire a approuvé la création de la ZAC le 22 octobre 2024.



© Olivier Redonnet



ZAE ACHERNAR À YCHOUX

Jusqu'alors, la viabilisation des fonciers en eau, électricité et assainissement se réalisait une fois le terrain vendu.

Afin de gagner en réactivité, les travaux de viabilisation de l'ensemble des fonciers encore disponibles à la vente ont été entrepris au cours de l'année 2024.



© Olivier Redonnet



ZAE LA CALLE À PARENTIS-EN-BORN

Un permis d'aménager a été déposé en octobre 2024 par un aménageur privé afin de constituer une offre immobilière d'entreprises sur une emprise foncière de 43 670 m².

L'objectif est de développer une offre mixte avec un pôle loisirs, des ateliers pour les artisans, des activités tertiaires, en partenariat avec la commune de Parentis-en-Born.



ZAE ALHENA À SANGUINET

Un projet de développement d'activités économiques est en cours d'étude sur une parcelle de 8 hectares attenante à la zone d'activités communautaire.

Portée par le propriétaire foncier, cette initiative est menée en co-construction avec la commune de Sanguinet et la communauté de communes. Des études environnementales sont en cours.

ACCOMPAGNER VERS LE NUMÉRIQUE

POUR LES PARTICULIERS

L'accompagnement numérique des particuliers s'est poursuivi pour la troisième année.

- ◆ 150 accompagnements en itinérance sur le territoire à Biscarrosse, Parentis-en-Born, Luë et Ychoux.
- ◆ 43 ateliers individuels et collectifs.

Les participants sont majoritairement des retraités.



POUR LES PROFESSIONNELS

❖ **Ateliers de sensibilisation pour accompagner les entreprises dans leur transition digitale**

- ◆ 6 ateliers animés en 2024
- ◆ 58 entrepreneurs accompagnés

❖ **Nouveau format d'accompagnement numérique : Vidéos « La Minute Numérique »**

L'objectif est de rendre l'accompagnement numérique davantage accessible par tous les entrepreneurs locaux. Des tutoriels et des interviews d'entrepreneurs sont diffusés sur YouTube.



❖ **Intervention sur la communication digitale auprès de créateurs et repreneurs d'entreprises** dans le cadre de la formation « 5 jours pour Entreprendre » organisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie à Biscarrosse et Parentis-en-Born.

DÉVELOPPER LES CENTRES-VILLES ET LES CENTRES-BOURGS

ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS COMMUNAUX

La démarche de co-construction engagée en 2023 avec les communes et de multiples acteurs autour du devenir des centres-villes s'est poursuivie tout au long de l'année 2024. L'appui technique du pôle Développement économique et Tourisme s'est traduit par des avancées sur plusieurs dossiers.

LUË

- ❖ Visites de terrain afin d'accompagner la commune dans la formalisation de son projet d'épicerie (classique, sociale, ou en self-service)
- ❖ Montage du pré-dossier LEADER
- ❖ Convention signée avec la Fédération des Epiciers de France pour un appui, notamment au recrutement du futur gestionnaire
- ❖ Démarrage des travaux d'aménagement en 2025

La CCGL poursuit son partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie dans la formalisation de ce projet.

YCHOUX

- ❖ Rendu du rapport final du plan de référence
- ❖ Accompagnement de la commune dans la phase d'appropriation du projet par la population

GASTES

- ❖ Poursuite de la phase de négociation foncière
- ❖ Ajustement du calendrier opérationnel
- ❖ Participation aux réunions LEADER
- ❖ Contacts avec des commerçants intéressés par les futures cellules commerciales



ANIMER LA VIE ÉCONOMIQUE DES GRANDS LACS

PROGRAMME « ENTENDEZ-VOUS L'ÉCO ? »

En 2024, la CCGL a poursuivi et enrichi son programme de rendez-vous économiques intitulé « Entendez-vous l'Éco ? ». Quatre soirées-conférences ont été organisées, abordant des thématiques variées telles que l'intelligence artificielle, l'effectuation et la gestion du stress. Ces événements permettent de fédérer la communauté entrepreneuriale dans un cadre convivial, tout en favorisant les échanges entre pairs.

DES BROCHURES DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE ONT ÉTÉ RÉALISÉES EN 2024

Une brochure d'attractivité économique intitulée « Moi, j'ai choisi les Grands Lacs » a été élaborée en 2023, puis imprimée et distribuée en 2024. Elle valorise les principaux facteurs d'attractivité du territoire des Grands Lacs : son accessibilité, son environnement, ses filières d'excellence et son réseau d'acteurs.

Une deuxième brochure est consacrée à l'aérodrome des Grands Lacs et ses perspectives de développement. Ces brochures serviront de supports de communication vis-à-vis des prospects candidats à l'implantation ou plus globalement, pour des actions de prospection.

CONCOURS DÉPARTEMENTAL DE LA MEILLEURE BAGUETTE ET DU MEILLEUR CROISSANT AU BEURRE



L'année 2024 a marqué une grande première avec le **Concours Départemental de la Meilleure baguette et du Meilleur croissant au beurre**, organisé en partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Landes. Un prix de l'Apprenti des Grands Lacs a également été décerné.

La Communauté de Communes des Grands Lacs a été la première collectivité à s'associer à cet événement et à en faire bien plus qu'une simple remise de prix. Cette journée, qui s'est tenue le 8 avril dans les arènes de Parentis-en-Born, a permis de valoriser les savoir-faire et d'offrir l'opportunité aux plus jeunes de mettre « la main à la pâte », dans une ambiance festive. Plus de 1 000 personnes ont participé à cette journée sous le signe de la tradition et de la culture locales.

SALON ENTREPRENDRE DANS LES LANDES

Le 18 novembre 2024, salle de l'Arcanson à Biscarrosse. Présence du Pôle Développement économique et Tourisme avec un stand et animation d'une table-ronde. Ce salon est organisé par la CCI et la CMA des Landes.

COMITÉS D'ATTRIBUTION D'ORGANISMES PARTENAIRES

Comités d'attribution d'organismes partenaires. Participation aux comités d'attribution des prêts d'Initiative Landes, et de la marque « Landes, Terre des possibles ».

PROMOUVOIR LE TOURISME

CONVENTION TRIENNALE CCGL / OFFICE DE TOURISME

Signature de la convention d'objectifs triennale le 31 janvier 2024.

Cette convention définit les orientations touristiques à privilégier pour le développement du territoire des Grands Lacs.

❖ Elle s'appuie sur la stratégie de développement touristique s'articulant autour de 4 axes :

- ◆ Faire des Grands Lacs une destination écoresponsable, encourager un tourisme plus durable
- ◆ Evoluer d'un tourisme de stations vers un tourisme de territoire
- ◆ Consolider la notoriété et l'attractivité des Grands Lacs sur le marché national et international
- ◆ Créer un environnement favorable au développement et à la pérennisation de l'activité touristique.

Le renouvellement de cette convention permet de mobiliser des moyens adaptés aux grandes orientations qui ont été définies, au service des 7 communes du territoire.



© Olivier Redonnet

DÉMARCHE DE CLASSEMENT EN « COMMUNE TOURISTIQUE »

En lien avec l'Office de Tourisme, la Communauté de Communes des Grands Lacs a déposé un dossier de demande de dénomination en « commune touristique » auprès de la Préfecture.

Cette demande a été réalisée en « groupement de communes », à l'échelle de l'EPCI, pour les communes de Gastes, Luë, Sainte-Eulalie-en-Born, Sanguinet (renouvellement) et Ychoux.

La dénomination en « commune touristique » est attribuée pour une durée de 5 ans. Elle reconnaît le statut touristique pour ces communes et valorise les actions menées.

Elle constitue un levier d'image et ouvre droit à certaines dérogations réglementaires (ouverture dominicale, vente de boissons, etc.). Elle permet également une revalorisation de la dotation globale de fonctionnement, contribuant à la mise en œuvre des investissements nécessaires liés à la fréquentation touristique.

Les communes de Biscarrosse et Parentis-en-Born disposent déjà du classement « station de tourisme », attribué pour une durée de 12 ans.



SOUTENIR L'ACTION SOCIALE

Le CIAS des Grands Lacs a poursuivi l'évolution de son service d'aide à domicile vers un service Autonomie.

En 2024, le service d'aide à domicile a assuré plus de 112 000 heures d'activité auprès d'environ 700 usagers.

De nouveaux outils de gestion du service d'aide à domicile ont été déployés : un manuel qualité, un projet de service, un livret d'accueil, et le programme ESMS numérique qui vise à fluidifier l'utilisation du numérique dans les établissements et services médico-sociaux.

- ❖ **Le service mandataire a réalisé 9 950 heures en suivi mensuel.**
- ❖ En juillet, une session de sensibilisation à l'emploi en CESU a été organisée pour les professionnels médico-sociaux.
- ❖ Des prestations plus diversifiées de conseils et d'informations à destination des particuliers employeurs ont été mises en place.
- ❖ Le CIAS des Grands Lacs a renforcé ses partenariats, notamment avec le Département des Landes autour de l'Allocation personnalisée d'autonomie (Apa) et le Centre de Ressources Territorial.
- ❖ Le service d'assistance administrative, mutualisé avec le CIAS de Mimizan, a aidé 37 personnes en 2024 dont 5 cas complexes. Les demandes d'assistance sont en hausse.



SIGNATURE DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Le lundi 2 décembre 2024, la Communauté de Communes des Grands Lacs et l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine ont signé le premier Contrat Local de Santé (CLS).

Ce contrat vise à améliorer la santé de tous les habitants du territoire des Grands Lacs.

❖ Il encourage une dynamique locale autour de la santé et soutient des actions concrètes pour :

- ◆ Renforcer l'offre de soins
- ◆ Réduire les inégalités sociales, territoriales et environnementales en matière de santé.

Partenaires signataires du CLS des Grands Lacs : ARS Nouvelle-Aquitaine - Préfecture des Landes - Département des Landes - Communauté de Communes des Grands Lacs - Inspection Académique DSDEN 40 - CPAM des Landes - Caf des Landes - Centre Hospitalier de Mont-de-Marsan - Centre Hospitalier d'Arcachon - CPTS des Grands Lacs



Communauté de Communes des Grands Lacs

29 avenue Léopold Darmuzey
40160 Parentis-en-Born

Tél. : 05 58 78 54 63

Email : secretariat.general@ccgrandslacs.fr

www.ccgrandslacs.fr

SUIVEZ-NOUS SUR   